ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisanat

Question écrite n° 98794

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire sur les revendications exprimées par la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB de la Moselle). Concernant l'accompagnement de l'offre publique, la CAPEB de la Moselle préconise que soit mise en place une obligation systématique de détection des offres anormalement basses pour lutter contre la concurrence déloyale et le dumping social qui nuisent aux entreprises respectant les normes sociales et environnementales. Il la remercie de bien vouloir l'informer à ce sujet.

Données clés

Auteur : M. Denis Jacquat
Circonscription : Moselle (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 98794
Rubrique : Commerce et artisanat
Ministère interrogé : Commerce, artisanat, consommation et économie sociale et solidaire
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 septembre 2016, page 8050
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)